



TRAIT D'UNION

Décembre 2020 - N° 1

1^{er} Marché de Noël à Mortemart

Samedi 19 décembre 2020 - de 15 h à 19 h

Nous vous invitons à terminer une année 2020 morose sur une note légère et festive à l'occasion du Marché de Noël qui rassemblera une douzaine de producteurs et artisans sur les places Royale et des Carmes, dans le respect des gestes barrières et du couvre-feu.

Pour le bonheur de tous, le Père Noël fera son apparition sur un traîneau mené par les 8 chiens de Théo à 16 h 30, et remettra les cadeaux de Noël offerts par la municipalité aux enfants et aux aînés.

L'animation musicale sera notamment assurée par le Duo Green Leaves Down.

Venez nombreux !

L'équipe du Conseil Municipal

Une ambition, des projets

Comme nous l'avons écrit dans notre lettre du 1^{er} novembre, « 2020 aura vraiment été une année inédite », marquée notamment par une crise sanitaire mondiale sans précédent qui ralentit depuis mars dernier le cours naturel des événements, avec entre autres deux confinements en six mois.

C'est dans ce contexte pesant et si particulier que la nouvelle équipe du Conseil Municipal a pris place début juillet. Depuis lors, elle s'attache à répondre au mieux aux exigences du mandat tout en ayant pour ambition de vous assurer de son soutien pour vous aider à vivre cette période difficile dans les meilleures conditions possibles, et en ayant pour souhait d'engager à vos côtés une démarche participative pour le bien-être commun et le bien-vivre ensemble.

Pour les 11 femmes et hommes qui composent ce conseil municipal, il est en effet essentiel de fédérer une dynamique collective pour qu'ensemble nous puissions pérenniser notre prestigieux label « L'Un des Plus Beaux Villages de France », préserver notre patrimoine bâti et naturel, participer à l'attractivité touristique de Mortemart et à son dynamisme économique, tout en répondant au mieux aux attentes de tout un chacun. Ce notamment, par le lancement ou la poursuite d'actions qui nous concernent tous, au service de notre qualité de vie, de l'embellissement et de la quiétude de notre village.

Parmi nos priorités, la sécurité routière, le remplacement de l'ancienne conduite d'eau de la départementale 675 et la restauration de l'église, pour assurer principalement sa préservation mais aussi la sécurité des nombreuses personnes qui s'y rendent. Des subventions sont sollicitées pour aider au maximum au financement de ces opérations.

Créer le lien

Il est pour nous essentiel d'instaurer le dialogue à tous niveaux et de créer du lien entre la municipalité et les habitants du village. Au-delà du lancement de ce bulletin d'information qui comportera dans chaque numéro un coupon vous permettant de communiquer avec nous, nous avons décidé de vous questionner sur vos préférences en matière de moyens d'information (cf. les coupons-réponse encartés). De plus, outre la création de la « Commission Lien Social - Communication » dont le but est de favoriser l'écoute au quotidien et la concertation, de répondre au mieux et dans la mesure du possible aux attentes et interrogations, nous envisageons également de mettre en place des permanences à la Mairie, dès que la situation sanitaire nous le permettra. Tenus de façon régulière et à tour de rôle par le Maire et les trois adjoints, nous espérons que ces moments d'échange seront fructueux et utiles à tous et contribueront au bien-vivre ensemble.

Concernant le Conseil Municipal, son principe de fonctionnement est aussi basé sur une communication soutenue, les commissions se réunissant à leur rythme selon leurs besoins, des rencontres de travail internes du Conseil Municipal étant programmées afin d'assurer la progression des dossiers en cours. Le confinement ayant freiné la fréquence de ces rencontres, des groupes Whatsapp ont été créés pour garder le contact et celui du Maire et des Adjoints est très actif.

A l'image de ce que nous avons indiqué dans notre profession de foi, une équipe est mobilisée pour Mortemart ... Mais « faisons, tous ensemble, le choix de l'union et du dialogue dans le respect de chacun, au service de notre beau village ».

Des commissions pour un travail d'équipe

Pour être le plus efficace possible sur l'ensemble des projets à l'étude, il nous a semblé pertinent de nous réunir en différentes commissions selon les affinités, la maîtrise et les connaissances de chacun d'entre nous. Au total, 10 commissions, présidées par le Maire, se sont mises en place (voir encadré) et se répartissent l'étude des dossiers par petits groupes. Dans le souci d'une réelle gestion participative, la mise en commun des avancées des commissions permet au Conseil Municipal de délibérer ensuite collectivement avec rigueur, objectivité et ouverture d'esprit.

Commissions Municipales

Commission communale d'Appel d'Offres et des Travaux :

Membres titulaires : Dominique Pradeau, Didier Caillaud, Jane-Lola Seban,
Membres suppléants : Mireille Grandin, Sylvain Grandin, Nathalie Trouillet

Commission Ecole :

Membres titulaires : Mireille Grandin, Odette Robuchon

Commission Lien Social - Communication :

Référente : Eva Sala

Membres : Mireille Grandin, Odette Robuchon, Nathalie Trouillet, Solange Jeannet

Commission Bâtiments Communaux :

Référent : Dominique Pradeau

Membres : Didier Caillaud, Eva Sala, Dominique Désert, Jane-Lola Seban, Nathalie Trouillet

Commission Eau - Assainissement :

Référent : Didier Caillaud

Membres : Dominique Désert, Sylvain Grandin

Commission Voirie :

Référent : Dominique Pradeau

Membres : Didier Caillaud, Sylvain Grandin

Commission Cadre de Vie - Environnement - Développement Durable :

Référent : Didier Caillaud

Membres : Dominique Pradeau, Eva Sala

Commission Dynamisme et Activités Economiques :

Référente : Marie-Catherine Barret-Bonnin

Membres : Dominique Pradeau, Eva Sala, Nathalie Trouillet

Commission Tourisme - Culture - Loisirs :

Référente : Eva Sala

Membres : Sylvain Grandin, Jane-Lola Seban, Nathalie Trouillet

Commission Label « Plus Beaux Villages de France » - Patrimoine :

Référente : Marie-Catherine Barret-Bonnin

Membre : Jane-Lola Seban

Des projets en devenir

Vitesse et sécurité

Depuis trop longtemps maintenant, les véhicules traversent Mortemart à une allure dangereuse, et ceci, quelle que soit la route empruntée. En effet, qu'il s'agisse de l'axe Saint-Junien-Bellac ou encore de celui de Nouic-Blond, et même de la route qui vient de Montrou-Sénard, un grand nombre de conducteurs ne prête aucune attention à la limitation de vitesse et met en péril la sécurité et le bien-être de nos concitoyens.

Or, la sécurité des habitants de notre village est au cœur de nos préoccupations. Pour cela nous avons fait réaliser une pré-étude qui permet de définir les grands axes de réflexion et les champs d'actions à mettre en place. Cette étude lancée en 2020 va nous permettre de prétendre à des subventions pour nos futurs aménagements, à hauteur de 50 %, sur la base d'un montant estimé à 14 000 € HT. Le dossier est étudié à la loupe afin de trouver les solutions les mieux adaptées à Mortemart.

Nous nous orientons vers une limitation généralisée de la vitesse à 30 km/h dans la traversée du bourg et les choix sont multiples : panneaux classiques, radars pédagogiques, ralentisseurs au sol, etc. C'est une affaire qui, comme vous l'aurez compris, est prioritaire. Nous privilégierons d'agencer ces dispositifs en adéquation avec le label « L'un des Plus Beaux Villages de France » afin qu'ils ne nuisent pas à la beauté patrimoniale du village.

Vers une nouvelle conduite d'eau sur la RD 675

Consciente de la nécessité de procéder au remplacement de l'ancienne conduite d'eau de consommation qui longe la départementale reliant Bellac à Saint-Junien (de l'intersection avec la rue de l'Echauguette à la rue du Tram), l'équipe municipale en a fait une autre priorité. Des contacts ont été pris avec divers organismes et, plus particulièrement, avec le SIDEPA (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau potable et d'assainissement « La Gartempe ») et l'Agence de l'Eau, afin de faire réaliser un diagnostic et d'examiner les conditions du remplacement de cette conduite.

Sauvegarde de l'église

Le projet de restitution des vitraux de l'église dont il subsiste un vestige dans le quadrilobe¹ de la 1^{ère} baie en entrant à gauche, a conduit, en concertation avec les services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), à faire réaliser une étude par un architecte du patrimoine. Le diagnostic a mis en évidence de nombreux désordres sur le bâtiment qui génèrent des problèmes sanitaires au niveau de sa structure et de sécurité pour les passants, touristes et fidèles.

L'église présente une forte dégradation liée aux infiltrations des eaux pluviales au niveau des ouvertures (baies) et du bandeau de la façade et est fragilisée par les végétaux qui envahissent les têtes des contreforts. Les verres et panneaux de polycarbonate des baies, qui sont en mauvais état, ne sont pas homogènes, n'obturent pas correctement les ouvertures et, pour certains, menacent de tomber. D'importants travaux de restauration sont donc nécessaires et préalables à la création des vitraux.

Le coût estimatif global s'élève à 300 000 € HT, soit un montant que notre collectivité ne peut assumer seule. C'est pourquoi, avant d'envisager un tel chantier, les partenaires susceptibles de subventionner ces travaux ont été largement sollicités, à savoir le Conseil Départemental (CTD Contrats Territoriaux Départementaux), l'Etat (la DRAC, la DSIL - Dotation de Soutien à l'Investissement Local), la Région et la fondation Sauvegarde de l'Art Français. Un dossier a également été soumis à la Fondation du Patrimoine avec pour objectif de lancer une campagne d'appel au mécénat populaire.

Rappelons que le niveau de subventionnement dont nous bénéficions est non seulement dû à la qualité de notre patrimoine et à son classement mais aussi au Label « L'un des Plus Beaux Villages de France ». Il n'y a donc pas à craindre d'incidence sur la taxation communale.

Nous ne manquerons pas de communiquer sur l'évolution de ces dossiers au fur et à mesure de nos éditions du « Trait d'Union ».

¹Ornement gothique formé de quatre lobes en arcs brisés.



Mairie de Mortemart
1 rue des Augustins
87330 Mortemart
Tél : 05 55 68 12 11
Mail : mairiemortemart@wanadoo.fr
www.mortemart.fr



mortemart

